

## Communiqué en soutien à Fatiha Boudjahlat

Le réseau Vigilance Collèges Lycées a appris avec consternation l'existence d'une lettre ouverte de la CGT Éduc'action 31 et de Sud Éducation 31-65 et dénonçant les messages publiés sur Facebook et Twitter par l'une de nos membres, Fatiha Boudjahlat, professeur d'histoire-géographie dans l'académie de Toulouse. Cette lettre adressée au recteur de l'Académie de Toulouse et au président du Conseil départemental de Haute-Garonne leur demande de rappeler à Mme Boudjahlat son « obligation de discrétion professionnelle » : il s'agit ni plus ni moins que d'un appel à censurer des propos qui ont pour seul tort de déranger le confort idéologique de certains représentants de ces deux syndicats.

Nous ne comprenons pas en quoi l'« obligation de discrétion professionnelle » est violée par le message suivant, publié par Fatiha Boudjahlat sur Facebook le 9 décembre 2020, au sujet du déroulement de l'hommage à Samuel Paty dans son établissement :

« Cela s'est bien passé. Les élèves ont été formidables. Les seuls qui ont refusé de faire la minute de silence, 5 sur 380, appartiennent à la classe d'accueil et viennent de l'étranger, proche ou lointain, mais arabo-musulman. »

Aucun de ces élèves au comportement répréhensible n'est nommé, nous ne voyons pas en quoi leur sécurité serait compromise. Notre collègue rapporte simplement des faits, fondés sur des observations personnelles. Ce faisant, elle sert la communauté éducative et le débat public en communiquant des données qui contribuent à dissiper les fantasmes autour des atteintes à la laïcité à l'école. Celles-ci sont mesurables. Nous pouvons tenter d'identifier d'où elles proviennent. Toutes ces informations peuvent contribuer à aider les institutions à agir de façon plus efficace pour résoudre ces difficultés. Nous souhaiterions disposer de plus d'informations précises de ce type pour tous les établissements scolaires de France. Mais les faits dérangent nos collègues de la CGT Éduc'action 31 et de Sud Education 31-65.

Ils préfèrent ressasser un discours lénifiant et déconnecté du terrain, espérant sans doute qu'en évitant de parler des problèmes ceux-ci finiront par se résoudre d'eux-mêmes.

Nous nous interrogeons également sur l'esprit qui anime ces mêmes collègues quand ils dénoncent un message ironique publié sur Tweeter, dans lequel Mme Boudjahlat affirme :

« Dites les fachos, vous êtes vache de ne pas faire plaisir aux islamistes et à leurs idiots en ne faisant pas un carton, ils en rêvent. Parce que le score est toujours de 300 à zéro. [...] »

Feignant de ne pas percevoir l'ironie de ces propos, ils prétendent que notre collègue appellerait au meurtre. L'accusation est aussi absurde que malveillante. Les propos délibérément excessifs et contraires à toutes les valeurs que Mme Boudjahlat a toujours défendues signalent pourtant clairement l'intention ironique de cette déclaration. Rappelons qu'un enseignant a le droit comme tout citoyen de s'exprimer en public sur les questions d'actualité et que l'ironie fait partie des procédés discursifs à sa disposition, n'en déplaise aux syndicalistes reconvertis en censeurs.

Nous exigeons que cessent ces attaques ineptes envers Fatiha Boudjahlat et nous nous interrogeons sur les dérives de certaines organisations syndicales enseignantes, qui préfèrent se lancer dans un combat idéologique contre une de leurs collègues et tentent d'instrumentaliser le rectorat de Toulouse à cette fin, plutôt que de consacrer leur énergie à la défense des droits des personnels de l'Éducation nationale.